



Comptes Rendus de l'Académie des sciences – Mécanique

Accord de publication

Entre :

[nom du premier auteur]

.....

ci-dessous dénommé *l'Auteur* de l'article intitulé

[Titre de l'article]

.....

ci-dessous dénommé *l'œuvre*,

et l'Académie des sciences, ci-dessous dénommée *l'Éditeur*.

I – *L'Auteur* conserve le droit d'auteur et accorde à *la Revue* le droit de première publication et de diffusion de *l'œuvre* pour la durée de la propriété littéraire et artistique d'après les lois françaises et étrangères et les convention internationales actuelles ou futures et sur tous supports actuels ou futurs, *l'œuvre* étant disponible simultanément dès publication, sous la licence Creative Commons 4.0. Attribution (CC BY), décrite à l'adresse : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>, permettant à d'autres de partager *l'œuvre* tout en reconnaissant la paternité et la publication initiale dans la revue.

II – Les droits relatifs à la maquette de présentation de *l'œuvre* sont détenus par *la Revue*.

III – *La Revue* est éditée sous forme électronique. Certains numéros thématiques peuvent cependant être fabriqués ponctuellement sous forme papier, sur décision du Comité éditorial.

IV – L'auteur peut conclure des ententes contractuelles additionnelles et séparées pour la diffusion non exclusive de la version de *l'œuvre* publiée par *la Revue* (par exemple, le dépôt institutionnel ou la publication dans un livre), accompagnées d'une mention reconnaissant sa publication initiale dans *la Revue*.

V – *L'Auteur* a le droit de publier son *œuvre* en ligne (par exemple dans un dépôt institutionnel ou sur le site Web d'une institution) avant et pendant le processus de soumission.

VI – *L'Auteur* confirme à *l'Éditeur* que *l'œuvre* :

- (1) est son *œuvre* originale ;
- (2) n'est pas soumise, publiée ou à paraître dans une revue autre que *la Revue* (en version imprimée, électronique ou autre);
- (3) sera publiée pour la première fois dans *la Revue*.

VII – *L'Auteur* garantit à *l'Éditeur* que :

- (1) tous les co-auteurs sont informés de la publication de *l'œuvre*, accompagnée des tous les fichiers inclus dans la soumission, sous la licence Creative Commons 4.0. Attribution (CC BY), permettant à d'autres de partager *l'œuvre* tout en reconnaissant la paternité et la publication initiale dans *la Revue*.
- (2) aucune partie de *l'œuvre* n'a été copiée dans une autre *œuvre*,
- (3) il dispose de TOUS les droits et permissions requis (pour l'utilisation sous forme électronique et imprimée) pour toute partie utilisée dans *l'œuvre* provenant d'autres publications sous droits ;
- (4) qu'il a prêté attention au fait que *l'œuvre* ne contient rien qui puisse porter atteinte aux droits d'autrui;
- (5) que *l'œuvre* a été préparée dans le respect des instructions aux auteurs fournies par *la Revue*.

VIII – Obligations de *l'Auteur*

- (1) *L'Auteur* s'engage à remettre à *la Revue* au plus tard deux semaines après l'acceptation *l'œuvre* définitive et complète soigneusement relue et mise au point selon les instructions aux auteurs disponibles sur le site de *la Revue*.
- (2) *L'Auteur* fournira *l'œuvre* rédigée en bon anglais. Le français peut être admis. *L'Éditeur* se réserve le droit de traduire ultérieurement tout ou partie de *l'œuvre* en toute langue sur tous supports indiqués à l'article I ci-dessus.
- (3) *L'Auteur* fournira *l'œuvre* d'une part sous forme de fichier LaTeX (classe Cedram de préférence, mais les classes amsart ou smfart, et les styles amsplain ou smfplain sont acceptés) ou, à défaut, Word, accompagné des images et d'un fichier PDF regroupant l'ensemble.
- (4) Pour toute publication ultérieure de son *œuvre* *l'Auteur* s'engage à mentionner la référence bibliographique complète de la première publication dans *la Revue*.

IX – Obligations de *l'Éditeur*

- (1) *L'Éditeur* s'engage à publier *l'œuvre* dans *la Revue* dans un délai de 12 mois à compter de la remise de celui-ci par *l'Auteur*, après avoir obtenu son bon à tirer.

(2) *L'Éditeur* s'engage à fournir à *l'Auteur* la version finale de *l'œuvre* acceptée pour publication afin qu'il puisse la déposer en archives ouvertes.

X – *L'Auteur* reconnaît que *l'Éditeur* peut retirer *l'œuvre* de *la Revue* après sa publication s'il est clairement établi que les conclusions ne sont pas fiables, que ce soit en raison d'une mauvaise conduite ou d'une erreur de bonne foi.

XI – Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout différend pouvant naître à l'occasion du présent contrat sera soumis à une conciliation préalablement à tous recours devant les tribunaux.

Date :

<p>L'Auteur (prénom, nom, signature)</p>